

## Petites discriminations au quotidien

Par **Kem**, le **28/04/2008** à **14:57**

Avé tous !

Moi, floodeuse, je vous propose un nouveau topic.

Et si chacun indiquait ici les petites discriminations quoditienne dont il est témoin ?

Voici un premier exemple.

Dans l'ascenceur de la gare Haussmann-Saint-Lazare de Paris, j'ai constaté qu'il était indiqué comme charge maximale 1600kg /21 pers.

Ce qui veut dire qu'on présume que le poids moyen de la population est de 76.19 kg.

Si on considère que la taille moyenne des Français est d'1m70, cela nous donne un IMC de 26.3. Ce qui correspond aux personnes en surcharge pondérale.

Question :

Aux heures de pointes, lorsque l'ascenceur est beaucoup utilisé, doit-on considérer que la personne obèse prend la place de deux personnes et doit donc sortir ?

Doit-on empêcher les personnes qui portent des valises d'entrer ?

Lorsque je regarde la taille de certains postérieurs ou la place que peut prendre une personne avec pull+manteau+sac par rapport à la taille d'un siège lambda des transports en commun, je m'inquiète.

Le calcul de moyenne de l'ascenceur me semble sympathique : on considère que la plupart des Français sont rondouillards. Il n'est pas demandé d'être mince, donc, pour prendre les transports.

Pourtant, vu la taille des sièges et l'exiguité dudit ascenceur, on aurait tendance à le croire.

Les transports en communs présentent, à mon avis, quelques petites discriminations envers les personnes très rondes, envers les jeunes enfants, envers les personnes à mobilité réduite.

Et en plus, on devrait mettre des distributeurs de déodorant dans les trains ! Et des toilettes [u:jvkhhn5v]propres[u:jvkhhn5v].

Peut-être que cela n'existe pas parce qu'on voudrait empêcher les personnes sans domicile fixe de se fixer dans un train ...

Par fan, le 28/04/2008 à 20:21

Nous sommes 3 à faire l'objet de discriminations dans l'amphi, deux non-voyants et moi car nous ne sommes pas comme les autres (je suis épileptique), de plus ceux-ci sont dernières nous, ça nous fait mal mais Nicolas et Nadège, les deux non-voyants sont sortis de L1, successivement 15ème et 35ème sur 600. Elles font preuve de jalousie. Quant à moi, c'est parce que j'ai eu un bras en écharpe quasiment toute l'année et que j'ai demandé à l'inter-cours des précisions aux profs, n'allant pas aux TD, cela m'était nécessaire. Certains voulaient faire une blague estudiantine à un prof, j'ai proposé une chanson qui a été refusée

mais connaissant ce prof, je sais qu'il l'aurait bien pris. Image not found or type unknown

"Adieu Monsieur le Professeur" de Hugues Aufray rectifiée pour le refrain et Cadet Roussel pour les couplets.

Les étudiants, vous font une fête  
Car, nous allons vous quitter  
Et demain sera tout autre chose  
Car, nous serons bien chagrinés  
Ah ! Ah ! Ah ! oui, vraiment comme vous allez  
Nous manquer

{Refrain :}

Adieu, Monsieur Philippe Boucheix.  
On ne vous oubliera jamais,  
Ces mots nous sont venus du cœur  
Et les étudiants descendent de l'amphi  
En vous offrant des carambars  
Car nous savons que vous les aimez  
Et vous pourrez les manger  
Durant vos stages de ski  
Qui vous donne de l'appétit,  
En ayant une p'tite pensée  
De cette fin d'année  
De vos étudiants que vous aimiez  
Adieu Monsieur le professeur. (Phrase parlée)

Avec vous,  
Nous avons tout appris  
Les contrôles, l'IRPP  
Mais malheureusement  
Pas celui de frauder  
L'administration, à laquelle vous appart'nez  
Ah ! Ah ! Ah ! oui, vraiment  
Que cela est embêtant  
{Refrain}

Il avait lui-même dit qu'il faisait un stage de ski sur la plateforme pédagogique et nous a dit

qu'il aimait les carambars. Ce n'est pas du tout insolent. Etudiant, il a fait parti du Royaume de Basoche, association étudiante qui faisait régulièrement des blagues à leurs professeurs. Il

est notre prof de finances publiques. Image not found or type unknown

Par **candix**, le **28/04/2008** à **21:51**

[quote="fanouchka":3ryulfkx]Nous sommes 3 à faire l'objet de discriminations dans l'amphi, deux non-voyants et moi car nous ne sommes pas comme les autres (je suis épileptique), de plus ceux-ci sont dernières nous, ça nous fais mal mais Nicolas et Nadège, les deux non-voyants sont sortis de L1, successivement 15ème et 35ème sur 600. Elles font preuve de jalousie. Quant à moi, c'est parce que j'ai eu un bras en écharpe quasiment toute l'année et que vais demandé à l'inter-cours des précisions aux profs, n'allant pas aux TD, celà m'étais nécessaire. Certains voulaient faire une blague estudiantine à un prof, j'ai proposé une

chanson qui a été refusée mais connaissant ce prof, je sais qu'il l'aurait bien pris. Image not found or type unknown

"Adieu Monsieur le Professeur" de Hugues Aufray rectifiée pour le refrain et Cadet Roussel pour les couplets.

Les étudiants, vous font une fête  
Car, nous allons vous quitter  
Et demain sera tout autre chose  
Car, nous serons bien chagrinés  
Ah ! Ah ! Ah ! oui, vraiment comme vous allez  
Nous manquer

{Refrain :}  
Adieu, Monsieur Philippe Boucheix.  
On ne vous oubliera jamais,  
Ces mots nous sont venus du cœur  
Et les étudiants descendent de l'amphi  
En vous offrant des carambars  
Car nous savons que vous les aimez  
Et vous pourrez les manger  
Durant vos stages de ski  
Qui vous donne de l'appétit,  
En ayant une p'tite pensée  
De cette fin d'année  
De vos étudiants que vous aimiez  
Adieu Monsieur le professeur. (Phrase parlée)

Avec vous,  
Nous avons tout appris  
Les contrôles, l'IRPP  
Mais malheureusement

Pas celui de frauder  
L'administration, à laquelle vous appart'nez  
Ah ! Ah ! Ah ! oui, vraiment  
Que cela est embêtant  
{Refrain}

Il avait lui-même dit qu'il faisait un stage de ski sur la plateforme pédagogique et nous a dit qu'il aimait les carambars. Ce n'est pas du tout insolent. Etudiant, il a fait parti du Royaume de Basoche, association étudiante qui faisait régulièrement des blagues à leurs professeurs. Il

est notre prof de finances publiques.  [quote:3ryulfkx]

tiens ... ça faisait longtemps qu'on l'avait pas eu celle la ...


Par **fan**, le **28/04/2008** à **21:53**

:oops:

Candix, ne me dit que je l'ai déjà mis. 

Par **candix**, le **28/04/2008** à **22:36**

:oops:

[quote="fanouchka":11v8x110]Candix, ne me dit que je l'ai déjà mis. 

[/quote:11v8x110]

bah si ... j't'le dit :twisted:

je sais, le monde est cruel 

Par **fan**, le **28/04/2008** à **23:07**

Il y a des modifications depuis mais je me suis trompée de post et j'aurais du modifié le texte

dans le post adéquate. 

Par **Thibault**, le **29/04/2008** à **00:30**

:D

Kem, si les choses que tu écris, tu les penses vraiment, tu es bizarre. Image not found (src: /img/1m4gwlz6) (et OA, c'est de la discrimination... bah oui, qu'est-ce que la norme? :p)

Par **Kem**, le **29/04/2008** à **10:11**

[img:1m4gwlz6]http://ec1.images-  
amazon.com/images/I/417T2PAEBCL\_AA240\_.jpg[/img:1m4gwlz6]

Par **maolinn**, le **29/04/2008** à **11:33**

Kem je pense que tout ce dont tu parles à propos des transports ce n'est pas vraiment de la discrimination.

Il faut bien fixer des moyennes, c'est tout.

Et sinon il n'y a pas que les transports en commun qui présentent des discriminations envers les personnes à mobilité réduite. Pour des personnes en fauteuil roulant rien qu'une petite marche dont nous-même n'y faisons même pas attention les empêche de pouvoir avancer, ou les oblige à davantage d'efforts. Il suffit d'aller au centre ville et d'y faire attention : c'est un parcours semé d'embûches.

Par **Kem**, le **29/04/2008** à **12:05**

En tous cas, pour les malvoyant et les daltonniens, moult efforts sont effectués.

Mais le but de mon post n'était pas de réagir expressément sur le petit exemple que j'ai cité, mais plutôt que chacun puisse donner d'autres types de petites discriminations quotidiennes.

Je pense aux CV sans photo ou anonymes pour éviter les discriminations sur le nom ou le visage, p.ex.

Par **Ishou**, le **29/04/2008** à **14:08**

Mais même si y a pas de photo sur le CV, tu peux pas cacher ton nom à moins d'en mettre un autre. Et quand tu as un nom ou un prénom à consonnance étrangère, c'est foutu aussi

Par **Kem**, le **29/04/2008** à **14:18**

Il me semble qu'il existe une possibilité de recrutement par CV anonymes.

Alors on met un n° à la place du nom et le recruteur ne connaît pas les correspondances sauf s'il le demande car il veut rencontrer la personne.

Petite anecdote.

Une ancienne collègue de travail avait un nom à consonnance bien américaine, voire, à l'oreille des Parisiens, belge. Mais elle était Camerounaise. Elle passait en général sans aucun problème l'étape de l'avant rencontre (courriers, CV, etc). Une fois qu'elle était en face du recruteur, c'était foutu.

Et voilà comment, avec un bac +5 en droit français + un gros diplôme américain on se retrouve à faire du recouvrement téléphonique ...

Par **juliette**, le **30/04/2008** à **13:07**

" Et voilà comment, avec un bac +5 en droit français + un gros diplôme américain on se retrouve à faire du recouvrement téléphonique ..."

J'en connais qui font du recouvrement téléphonique , en ayant pourtant un M1 et un nom qui "sonne français".

Faut pas faire une généralité tous les employeurs ne font pas de la discrimination, loin de là !

Par **Katharina**, le **30/04/2008** à **16:44**

Perso je cherche un logement et mon copain est typé et le nom tout sauf français, je vous

dirais si je trouve facilement 

Par **NinjaTune**, le **03/05/2008** à **15:49**

Un ami algérien dans un train...

2 policiers en civil passent, lui demande ses papiers (il avait qu'a pas avoir cette tête) et aux autres personnes dans le wagon "s'il y a un problème avec cet individu"...

Heureusement (et de façon prévisible) il n'y en a aucun...

les policiers s'en vont...

10 minutes plus tard, les mêmes policiers....

contrôle des papiers, monsieur.... (on sait jamais, s'il les a perdus entretemps...)

La police fait toujours bien son travail...

Par **Yann**, le **03/05/2008** à **17:25**

Si ça peut vous rassurer ailleurs c'est pas mieux.

Mon frère a une copine métisse. Il est parti un an en Allemagne en erasmus, et la seule fois où il s'est fait arrêté pour un contrôle des papiers c'est quand elle est venue le voir.

Maintenant il bosse pas loin de la frontière Suisse du coup il y va souvent et la seule fois où il s'est fait arrêté à la douane c'est quand elle était avec lui.

...

Par **georges**, le **04/05/2008** à **19:11**

Moi je suis régulièrement victime d'une ségrégation à l'addition. Presque à chaque fois que je vais au restaurant avec ma copine c'est à moi que l'on donne l'addition. Alors qu'elle gagne plus que moi!

:evil:

Pourquoi serais-ce toujours à l'homme de payer ? Et l'égalité???? Image not found or type unknown

Par **nicomando**, le **11/05/2008** à **10:58**

les affichages d'ascenseur ne sont pas une discrimination cette affiche nécessite apparemment quelques explications.

Un ascenseur est une cabine fermée elle n'a donc pas une contenance infinie il faut donc préciser le nombre de personnes qu'elle contient pour le cas de l'exemple la cabine ne peut contenir que 21 personnes.

Si toutefois le nombre de personnes n'est pas atteint il convient de préciser la charge que peut supporter la cabine, dans le cas présent c'est 1600kg dans une gare ou autre on peut facilement imaginer le poids des chargements de la cabine comme pour un déménagement par exemple.

Il est d'ailleurs souvent précisé sur l'affichage X personnes [b:33byl21n]OU[/b:33byl21n] Xkg

Sinon concernant les discriminations quotidiennes elles sont nombreuses. Une discrimination implique une comparaison donc la vie peut paraître une discrimination par rapport à d'autres : "pourquoi il a une augmentation et pas moi ?" Mais on entendra jamais "pourquoi j'ai une augmentation et pas lui ?"

Par **Camille**, le 12/05/2008 à 14:48

Bonjour,  
Si ! Sur les cotisations sociales et autres prélèvements...

Par **Camille**, le 12/05/2008 à 14:55

Bonjour,  
[quote="georges":128k8goh]Moi je suis régulièrement victime d'une ségrégation à l'addition. Presque à chaque fois que je vais au restaurant avec ma copine c'est à moi que l'on donne l'addition. Alors qu'elle gagne plus que moi!

:evil:

Pourquoi serais-ce toujours à l'homme de payer ? Et l'égalité???? [quote:128k8goh]

Et, en plus, c'est dans un cadre

[color=red:128k8goh][u:128k8goh][b:128k8goh]public[/b:128k8goh][u:128k8goh][color:128k8goh],  
g'est encore plus sévèrement réprimé, il me semble...

Image not found  
[color]

Par **elody25**, le 10/06/2008 à 12:37

mais ce n'est pas de la discrimination mon cher, c'est la coutume lol

Par **Kem**, le 10/06/2008 à 13:54

Hier soir j'ai regardé un film tout à fait exepctionnel "Borat".

La vision de la femme y est phénoménale.

Par **Camille**, le 10/06/2008 à 17:25

Bonjour,  
[quote="elody25":19e9zr83]mais ce n'est pas de la discrimination mon cher, c'est la coutume lol[/quote:19e9zr83]

Comment ? Quoi ? En France ? Dans un pays laïc ? Les coutumes au dessus des lois ???  
Mais... mais... mais... c'est la porte ouverte à tous les abus !!!



Demandez à zigomatic ce qu'il en pense... :))

Image not found or type unknown

Par **lemectetu**, le **11/06/2008** à **08:55**

Une discrimination...ben je n'ai pas (encore?) le droit de me marier dans ce pays avec mon compagnon.

Par **Kem**, le **11/06/2008** à **09:33**

Pour quelle raison ?

Par **lemectetu**, le **11/06/2008** à **09:34**

Et bien les couples de même sexe n'ont pas encore les mêmes droits que ceux de sexe

différent Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **11/06/2008** à **09:40**

Ben et si vous vous mariez en Belgique ou en Angleterre ou en Hollande ?

Votre mariage ne sera, peut-être pas reconnu en France mais bon, c'est surtout symbolique

dans ce genre de cas Image not found or type unknown

Comment ça fonctionnerait, tiens, sur un tel cas de droit international privé ?

Par **lemectetu**, le **11/06/2008** à **09:45**

[quote="Kem":2c5o9xay]Ben et si vous vous mariez en Belgique ou en Angleterre ou en Hollande ?

Votre mariage ne sera peut-être pas reconnu en France mais bon, c'est surtout symbolique

dans ce genre de cas

;)

Image not found or type unknown

Comment ça fonctionnerait, tiens, sur un tel cas de droit international privé ?[/quote:2c5o9xay]

Un tel mariage fait en Belgique ou Pays Bas n'est pas reconnu en France...

Par **Katharina**, le **11/06/2008** à **12:07**

Ben le PACS apporte quasiment les mêmes droits que le mariage non ?

Je ne comprend pas pourquoi tout le monde prône le mariage, c'est avant tout catholique, et

le problème vient bien d'adam et Eve avant tout Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **11/06/2008** à **12:11**

Sentimentalement et symboliquement parlant, PACS et mariage n'ont rien à voir.

J'me suis <sup>oops.</sup>passée uniquement pour les impôts. Et on se mariera plus tard, quand la maison

sera finie Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **11/06/2008** à **12:13**

Ben oui mais le mariage a été institué pour fonder des familles ( enfin c'est ce qu'on a vu en droit de la famille ) à partir du moment où l'objectif d'un couple ne peut pas être de procréer je ne comprend pas bien l'intérêt de se marier.

Enfin personnellement je trouve ça débile de dire que le mariage sert à féconder car je suppose qu'il y a des couples qui ne veulent pas d'enfant et se marient quand même ?

Enfin moi je pense que l'essentiel dans un couple c'est de s'aimer je trouve que le mariage ne sert strictement à rien quand on sait qu'il y a 52% de divorces.

Par **lemectetu**, le **11/06/2008** à **14:23**

[quote="Katharina":357qs57v]Ben le PACS apporte quasiment les mêmes droits que le

mariage non ?

Je ne comprend pas pourquoi tout le monde prône le mariage, c'est avant tout catholique, et

le problème vient bien d'adam et Eve avant tout Image not found [quote:357qs57v]

Le PACS n'apporte aucun droit en matière de filiation...

Et le mariage reconnu par la République est le mariage civil et non religieux...

Par **lemectetu**, le **11/06/2008** à **14:27**

[quote="Katharina":1qi3gypp]Ben oui mais le mariage a été institué pour fonder des familles ( enfin c'est ce qu'on a vu en droit de la famille ) à partir du moment où l'objectif d'un couple ne peut pas être de procréer je ne comprend pas bien l'intérêt de se marier.

Enfin personnellement je trouve ça débile de dire que le mariage sert à féconder car je suppose qu'il y a des couples qui ne veulent pas d'enfant et se marient quand même ?

Enfin moi je pense que l'essentiel dans un couple c'est de s'aimer je trouve que le mariage ne sert strictement à rien quand on sait qu'il y a 52% de divorces.[/quote:1qi3gypp]

La "famille" en droit ne signifie pas un couple homme-femme.

La volonté de procréer n'entre pas dans la condition légale du mariage.

Le mariage ne sert peut être strictement à rien pour toi, mais pour d'autres oui...

Par **Katharina**, le **11/06/2008** à **16:28**

[quote="lemectetu":3dsyskzx][quote="Katharina":3dsyskzx]Ben le PACS apporte quasiment les mêmes droits que le mariage non ?

Je ne comprend pas pourquoi tout le monde prône le mariage, c'est avant tout catholique, et

le problème vient bien d'adam et Eve avant tout Image not found [quote:3dsyskzx]

Le PACS n'apporte aucun droit en matière de filiation...

Et le mariage reconnu par la République est le mariage civil et non religieux...[/quote:3dsyskzx]

Ben en même temps vu que les couples homosexuels ne peuvent pas adopter...

Par **Katharina**, le **11/06/2008** à **16:30**

[quote="lemectetu":3r20p1c9]

La "famille" en droit ne signifie pas un couple homme-femme.  
La volonté de procréer n'entre pas dans la condition légale du mariage.  
Le mariage ne sert peut être strictement à rien pour toi, mais pour d'autres  
oui...[/quote:3r20p1c9]

:wink:

Je n'ai jamais dit le contraire Image not found or type unknown

Par contre dans mon cours de droit l'an passé la prof n'arrêtait pas d'insister sur le fait que Shock

l'ultime but est la procréation ce qui m'avait pas mal surpris Image not found or type unknown mais justement si au  
niveau des droits il y a des droits pour les enfants au niveau du mariage et qu'il n'y en a pas  
par le pacs ça doit être pour ça qu'elle pense que c'est uniquement pour ce but.

N'empêche ça me rappelle dans les campagnes présidentielles on voyait partout le mariage  
pour les couples homosexuels comme " argument " au final ils n'ont rien fait du tout, je crois  
que Sarko le voulait aussi pourtant ?

Par **lemectetu**, le **11/06/2008** à **16:37**

[quote="Katharina":1cicb5ut][quote="lemectetu":1cicb5ut][quote="Katharina":1cicb5ut]  
Ben en même temps vu que les couples homosexuels ne peuvent pas  
adopter...[/quote:1cicb5ut][quote:1cicb5ut][quote:1cicb5ut]

Un couple pacsé non, mais un célibataire oui. Et les homos ne sont pas stériles... Aujourd'hui  
100 000 enfants sont élevés par des couples homoparentaux et sont en totale insécurité  
juridique...

Par **Katharina**, le **11/06/2008** à **16:40**

Ben il me semble que pour pouvoir adopter il faut forcément deux parents ?  
J'avais vu dans un reportage qu'en plus on avait pas assez d'enfants à adopter en vue des  
demandes en France.

( je précise je ne connais vraiment pas bien la filiation on a vu ça l'an passé vite fait je  
m'informe )

Je ne savais pas qu'il y avait autant d'enfants que ça dans les couples homos c'est quand  
même bizarre qu'on fasse comme si c'était tabou en France.

Par **lemectetu**, le **11/06/2008** à **17:14**

[quote="Katharina":zzpnnhba][quote="lemectetu":zzpnnhba]

N'empêche ça me rappelle dans les campagnes présidentielles on voyait partout le mariage pour les couples homosexuels comme " argument " au final ils n'ont rien fait du tout, je crois que Sarko le voulait aussi pourtant ?[/quote:zzpnnhba][quote:zzpnnhba]

Sarko veut le contrat d'union civil qui accorde les mêmes droits que le mariage mais sans la filiation. Bref encore un sous mariage.

Par **lemectetu**, le **11/06/2008** à **17:16**

[quote="Katharina":3xj977zh]Ben il me semble que pour pouvoir adopter il faut forcément deux parents ?

J'avais vu dans un reportage qu'en plus on avait pas assez d'enfants à adopter en vue des demandes en France.

( je précise je ne connais vraiment pas bien la filiation on a vu ça l'an passé vite fait je m'informe )

Je ne savais pas qu'il y avait autant d'enfants que ça dans les couples homos c'est quand même bizarre qu'on fasse comme si c'était tabou en France.[/quote:3xj977zh]

On peut adopter en étant célibataire, d'ailleurs il y a quelques mois la Cour EDH avait condamné la France (un de ses organismes) pour avoir refusé l'agrément permettant d'adopter au motif qu'elle était homo.

Par **Katharina**, le **11/06/2008** à **17:36**

[quote="lemectetu":33m7mbqa]

On peut adopter en étant célibataire, d'ailleurs il y a quelques mois la Cour EDH avait condamné la France (un de ses organismes) pour avoir refusé l'agrément permettant d'adopter au motif qu'elle était homo.[/quote:33m7mbqa]

Ah bon et ben il y a une belle différence entre ce qu'ils racontent à la télé et la réalité... C'est dingue quand même je regarde des reportages en pensant apprendre des trucs réels et je m'aperçois que tout est faux.

Par **Katharina**, le **11/06/2008** à **17:38**

[quote="lemectetu":s3velm4z]

Sarko veut le contrat d'union civil qui accorde les mêmes droits que le mariage mais sans la filiation. Bref encore un sous mariage.[/quote:s3velm4z]

lol encore un truc qui sert à rien c'est un PACS bis autant ne rien faire.

Par **Thibault**, le **11/06/2008 à 18:29**

On peut parfaitement adopter étant célibataire, et heureusement !  
Pour ce qui est des "sous-mariages" etc. après chacun a son avis. Il fait partie de ceux ne désirant pas que les homosexuels puissent se marier à proprement parler, mais puissent contracter d'autres unions. Soit.

Par **lemectetu**, le **11/06/2008 à 19:21**

[quote="Thibault":3mljkgbo]Il fait partie de ceux ne désirant pas que les homosexuels puissent se marier à proprement parler, mais puissent contracter d'autres unions. Soit.[/quote:3mljkgbo]

Ce qui ne se justifie pas juridiquement...

Par **Murphys**, le **11/06/2008 à 19:52**

La solution à tout ces problèmes est simple: arrêtons d'être un pays homophobe, légalisons le mariage homo, l'adoption par des couples homosexuels, comme vient de le faire la Norvège.

Par **maolinn**, le **11/06/2008 à 20:06**

Bien d'accord avec Murphys.

De toutes façons on sait que des couples homo ont des enfants, même si ce n'est pas fait légalement, ou alors que cela "contourne" la légalité. Alors ne tenons pas pour argument que cela déstabilise les enfants d'avoir 2 parents homo car de toutes manières cela ne changera rien à ça, à part une incertitude pour la famille, et des drames qui peuvent arriver lorsque l'un des parents vient à disparaître et que malheureusement l'autre parent n'a aucun droit (juridique) sur l'enfant.

Par **Kem**, le **12/06/2008 à 10:21**

Yops,

@ Kath : voui, le mariage veut protéger la famille. Mais bon, vu que depuis quelques décennies déjà les enfants adultérins ont autant de droit que les enfants issus du mariage, on peut affirmer que cette vision de la société n'est plus d'actualité en droit. Les profs disent,

beaucoup de chose, mais c'est toujours un plongeon quand on arrive dans la vie active Image not found or type

Concernant le PACS par rapport au mariage :

Le PACS n'est pas un mariage. Cela devrait n'avoir rien à voir. Son pendant belge est ce qu'on appelle la "cohabitation légale". Cela peut être conclu entre frères et soeurs, entre parents, et autres. Cela fait naître des obligations de solidarité et de partage entre les deux parties, mais ça n'a rien d'une union d'amour comme devrait l'être le mariage. Qu'on ait, en France, voulu faire une PACS une sorte de sous-mariage pour les homos, je trouve que cela dénature le mariage et le PACS, et c'est bête.

Comme dit plus haut : ben que chacun puisse se marier librement ! Zut alors !

Concernant l'adoption :

Bon, vue la société actuelle avec des mariages, des divorces, des mouflets qui naissent de partout : qu'ils soient en familles mono parentales, en familles recomposées ou en familles homos, je ne vois plus de problèmes. Toutes ces solutions se valent. Encore que : je pense qu'il est plus sain pour un enfants d'être entouré d'amour même s'il vient de deux personnes du même sexe qu'être entouré de haine par des hétéros.

Depuis quelques années, la famille ne s'articule plus autour du couple, mais autour de l'enfant. C'est un fait sociologique.

Par rapport aux reportages de la télé :

Même si au départ l'histoire peut être vraie, n'oublions jamais que le reportage est fait d'un montage, d'une sélection choisie d'images, donc d'une partialité certaine qui est l'oeil du journaliste et/ou du rédacteur en chef. Rien ne vaut le test "grandeur nature" plutôt que les reportages ou les soit-disants débats ouverts à deux ronds.

Certes, il faut s'informer, mais il faut surtout rester critique en surveillant plusieurs sources distinctes avec des avis différents.

Petit exemple : j'ai rédigé mon mémoire sur le droit d'auteur dans internet à l'époque où toute la presse française en parlait. Je me suis efforcée de toujours avoir des sources très différentes pour rendre un travail le plus neutre, le plus analytique et le plus objectif possible. Seule ma conclusion reprenait mon avis personnel : mais pas celui des journalistes. C'est marrant de mettre un article du Monde à coté d'un article pour geek-hackers bourré de

fautes d'orthographe Image not found or type unknown